

<p><b>Projet 15 : Amélioration des connaissances trilatérales sur les substances chimiques que contiennent les produits en Amérique du Nord</b></p>	<p><b>Années de mise en œuvre :</b> 2013 et 2014 (1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2015)</p>
<p><b>Budget prévu pour 2 ans : 300 000 \$CAN</b> <b>1<sup>re</sup> année : 150 000 \$CAN</b> <b>2<sup>e</sup> année : 150 000 \$CAN</b></p>	
<p><b>Priorité et objectif stratégiques :</b> Ce projet donne suite à deux priorités du Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015, à savoir <i>Des collectivités et des écosystèmes en santé</i> et <i>L'écologisation de l'économie nord-américaine</i>, car il vise à déterminer dans quels produits on trouve certains ignifugeants, afin de permettre l'évaluation et la gestion des risques, ainsi que de futures recherches potentielles.</p>	
<p><b>Résumé du projet :</b></p> <p>Au Canada, au Mexique et aux États-Unis, ainsi qu'à l'échelle mondiale, on reconnaît de plus en plus l'importante source d'exposition aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes que peuvent constituer les produits, et ce, autant pour les humains que pour l'environnement. Les organismes de réglementation du monde entier sont conscients des importantes lacunes en matière de détermination, d'évaluation et de la gestion des risques que présentent les substances chimiques dans les produits. Il faut impérativement combler ces lacunes si la collectivité internationale veut atteindre l'objectif établi lors du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002, lequel objectif prévoit que « D'ici 2020, les produits chimiques devraient être fabriqués et utilisés de façon à minimiser les effets négatifs significatifs sur l'environnement et la santé humaine ».</p> <p>Les trois pays sont déterminés à s'attaquer collectivement aux risques que présentent les substances chimiques dans les produits en adoptant une approche fonctionnelle grâce à une étude de cas sur les nouveaux ignifugeants dans les produits.</p> <p>On a détecté la présence d'ignifugeants à l'échelle planétaire dans le corps humain, l'environnement et le biote, et chez les espèces sauvages. Maintenant que la société reconnaît les risques pour la santé humaine et l'environnement associés à l'utilisation d'anciens ignifugeants (traditionnels) dans les produits, les fabricants ont adopté ou élaboré de nouvelles substances chimiques afin de combler cette lacune – il faut continuer de protéger les consommateurs contre le feu. Ces nouvelles substances chimiques, qu'on utilise comme produits de substitution, sont qualifiées de nouveaux ignifugeants. Elles peuvent être dispersées à grande échelle et certaines constituent une source de préoccupation.</p> <p>Sur le plan international, ce projet contribue à l'application de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC), notamment les substances que l'on trouve dans les produits. Cette approche constitue un cadre d'action international qui soutient l'atteinte de l'objectif établi lors du Sommet mondial de 2002 et qui vise la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques à l'échelle mondiale. Par exemple, cette approche est axée sur le secteur des textiles, compte tenu de la quantité de substances chimiques que contiennent les produits fabriqués dans ce secteur.</p> <p>Sur le plan régional, ce projet renforcera les travaux que les trois pays mènent conjointement pour déterminer et gérer les substances</p>	

chimiques que contiennent des produits en fournissant l'information nécessaire pour soutenir les activités d'évaluation et de gestion des risques sur les marchés nord-américains, le cas échéant. Il est prévu de recueillir des renseignements sur les produits pouvant contenir de nouveaux ignifugeants. Les résultats de ces travaux seront bénéfiques à long terme pour l'environnement en réduisant notablement les effets néfastes des substances chimiques d'intérêt commun, sans compter qu'ils diminueront également l'exposition de la population à ces substances.

Ce projet visera à recueillir des renseignements sur ces nouveaux ignifugeants qui sont intentionnellement ajoutés aux produits pour diminuer leur inflammabilité. Cela nécessite la collecte d'une grande quantité de données sur les sources de ces ignifugeants, notamment sur leur présence dans les produits, ce qui peut poser des problèmes pour évaluer et gérer les risques qu'ils présentent. Dans le cadre du projet proposé, on étudiera les flux commerciaux afin de mieux comprendre où certaines substances chimiques préoccupantes sont rejetées dans un pays donné en raison de leur présence dans des produits importés qui ont été fabriqués dans un autre pays. Cette approche permettra d'obtenir de l'information sur le marché de ces substances et l'exposition à laquelle elle donne lieu afin de déterminer les risques pour la santé humaine et l'environnement associés à un sous-ensemble de substances que contiennent des produits ciblés. Cela permettra également de mieux connaître certaines approches en vue de gérer, le cas échéant, les risques associés à ces substances chimiques et aux produits qui en contiennent.

#### **Structure de gestion du projet proposée**

Le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) va constituer un sous-comité comptant au maximum quinze membres qui sont des spécialistes des ignifugeants, et qui comptent des représentants des trois pays (Canada, Mexique et États-Unis), ainsi que des représentants du personnel du projet de GRPC de chacun de ces pays. Chaque membre du sous-comité est censé consulter adéquatement sa communauté de pratique, et le Groupe de travail sur la GRPC pourrait au besoin consulter le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce. On demandera à un sous-traitant d'entreprendre les travaux figurant dans la description des tâches ci-dessous.

#### **Résultats à court terme (d'ici juin 2014)**

- Tâche 1 :** Établissement d'une liste de produits contenant de nouveaux ignifugeants déterminés que l'on trouve sur le marché nord-américain en indiquant leur lieu d'origine.
- Tâche 1 :** Rapport sommaire des déclarations de divers fabricants sur les concentrations d'ignifugeants dans les textiles et les produits recouverts de tissu à la fin de vie prévue pour chacun de ces produits.
- Tâche 1 :** Document d'orientation sur l'échantillonnage des produits ciblés qui doit être effectué, en fonction des constatations issues de la première année.
- Tâche 1 :** Plan de projet d'assurance de la qualité, qui inclut un plan d'échantillonnage et définit les actuelles méthodes utilisées pour tester les produits.

#### **Résultats à long terme (d'ici juin 2015)**

- Tâche 1 :** Surveillance des nouveaux ignifugeants dans les produits commerciaux permettant de recueillir de plus amples informations sur les substances chimiques que contiennent ces produits et en quelle quantité.

#### **Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet)**

<p>Importante diminution des effets néfastes qu'ont les substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, et diminution de l'exposition de la population nord-américaine à certaines de ces substances.</p>				
<p><b>Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :</b></p> <p>Recueillir de l'information sur les nouveaux ignifugeants d'intérêt commun que contiennent des produits sur le marché nord-américain en vue d'éclairer au besoin les travaux d'évaluation et de gestion des risques.</p>				
<p><b>Tâche 1 : Recueillir de l'information sur les nouveaux ignifugeants d'intérêt commun que contiennent des produits sur le marché nord-américain, en vue d'éclairer au besoin les travaux d'évaluation et de gestion des risques.</b></p>				
<b>Sous-tâches</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Budget en \$CAN (activités)</b>
<p><b>1.1 Collecte et échange d'informations sur les nouveaux ignifugeants d'intérêt commun (voir l'annexe 1) et l'utilisation qu'on en fait dans les produits.</b></p> <p>- Collecte d'informations, auprès des sources publiques accessibles, à propos des flux commerciaux pour chaque nouvel ignifugeant d'intérêt commun (substances chimiques et produits), visant à déterminer :</p> <p>1) où et comment on utilise la substance chimique à l'échelle internationale et nationale; 2) quel sont les produits finaux, comment ils entrent sur le marché nord-américain et en quelle quantité.</p> <p>- Collecte d'informations, auprès</p>	<p>1.1.1 Établissement d'une liste des produits contenant de nouveaux ignifugeants d'intérêt commun qu'on trouve sur le marché nord-américain, avec mention de leur lieu d'origine.</p> <p>1.1.2 Document d'orientation sur l'échantillonnage des produits, incluant un plan de projet d'assurance de la qualité qui définit les actuelles méthodes utilisées pour tester les produits.</p> <p>1.1.3 Plan de projet d'assurance de la qualité.</p> <p>1.1.4 Rapport sommaire des déclarations de divers fabricants sur les concentrations d'ignifugeants dans les textiles et les produits recouverts de tissu à la fin de vie prévue pour</p>	<p>Les résultats peuvent servir, au besoin, à l'évaluation et la gestion des risques.</p> <p>- Les résultats peuvent faciliter la gestion des déchets en fin de vie utile.</p> <p>Évaluation du rendement :</p> <p>- Nombre de produits à propos desquels les données recueillies sont fiables.</p> <p>- Production d'un rapport interne</p>	<p>1<sup>re</sup> année.</p>	<p>1<sup>re</sup> année : 132 000 \$ (100 000 \$ pour l'orientation; 32 000 \$ pour la préparation en vue des tests visant les produits/les tests)</p> <p>2<sup>e</sup> année : 0 \$</p>

<p>des sources publiques accessibles, à propos des normes ou exigences en vigueur applicables aux ignifugeants pour différentes catégories d'utilisation (p. ex., produits électroniques, matériaux de construction, textiles, meubles, etc.).</p> <p>- Collecte d'informations, auprès des sources publiques accessibles, à propos des sur la fin de vie utile des textiles et des meubles recouverts de tissu, qui met l'accent sur les produits recyclables. Désignation des différentes techniques de recyclage de ces produits et des méthodes appliquées aux tests utilisées pour déterminer la concentration d'ignifugeants au terme de la vie utile des produits. Préparation d'un rapport sommaire des déclarations de divers fabricants à propos des concentrations d'ignifugeants demeurant dans les produits à la fin de la vie utile prévue pour chacun de ces produits.</p> <p>- Document d'orientation sur l'échantillonnage des produits, incluant un plan de projet d'assurance de la qualité qui définit les méthodes actuellement utilisées pour tester les produits.</p> <p>- Désignation des méthodes utilisées pour analyser les tests que subissent les produits.</p>	<p>chacun de ces produits.</p> <p>1.1.5 Rapport interne sur les résultats générés par cette sous-tâche (pas de frais de traduction/de révision).</p>			
--	--	--	--	--

<p>- Rapport sur les résultats générés par cette tâche.</p>				
<p><b>1.2 Échantillonnage et analyse de certains des nouveaux ignifugeants d'intérêt commun dans les produits ciblés.</b></p> <p>- Les travaux de cette sous-tâche seront éclairés par les résultats de la sous-tâche 1.1.</p> <p>- Étoffement du rapport interne établi dans le cadre de la sous-tâche 1.1 avec les informations recueillies dans le cadre de la sous-tâche 1.2 afin d'établir un rapport public.</p>	<p>1.2.1 Rapport préliminaire sur la surveillance du marché comprenant des informations sur l'exposition à certains nouveaux ignifugeants que l'on trouve dans les produits.</p> <p>1.2.2 Rapport public.</p>	<p>Les résultats peuvent servir à éclairer au besoin l'évaluation et la gestion des risques.</p> <p>- Déterminer les secteurs et les produits qui sont préoccupants ou suscitent de l'intérêt.</p> <p>- Profil d'exposition : produits dans lesquels se trouvent ces substances chimiques et en quelle quantité.</p> <p>- Recommandation éventuelle de tests plus complets des produits avec des statistiques rigoureuses dans le cadre de travaux ultérieurs à envisager.</p>	<p>2<sup>e</sup> année.</p>	<p>1<sup>re</sup> année : 0 \$</p> <p>2<sup>e</sup> année : 123 000 \$</p>
<p>1.3 Frais généraux et opérations</p> <p>- Une réunion en personne à Montréal en avril-mai de la 1<sup>re</sup> année</p> <p>- Téléconférences tout au long du projet</p> <p>- Traduction de documents au besoin</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>	<p>.</p>	<p>1<sup>re</sup> année : 18 000 \$</p> <p>2<sup>e</sup> année : 27 000 \$</p> <p>(Total : 45 000 \$)</p>

**Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).**

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre

*des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.*

- *De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?*

Ce projet donne suite aux première et troisième priorités du Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015, à savoir *Des collectivités et des écosystèmes en santé* et *L'écologisation de l'économie nord-américaine*, car il vise à déterminer dans quels produits on trouve certaines substances chimiques et à faciliter l'évaluation et la gestion des risques, ainsi que les futures recherches potentielles.

Sur le plan international, ce projet contribue à l'application de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC), notamment en vue de régler le problème urgent que pose la présence de ces substances dans les produits commerciaux.

- *Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, de quelle manière les résultats escomptés serviront-ils à protéger l'environnement en Amérique du Nord? (Par exemple, quels résultats les membres du Conseil pourront-ils annoncer à la presse à l'achèvement du projet?)*

Au Canada, au Mexique et aux États-Unis, ainsi qu'à l'échelle mondiale, on reconnaît de plus en plus l'importante source d'exposition aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes que peuvent constituer les produits, et ce, autant pour les humains que pour l'environnement. Les organismes de réglementation du monde entier sont conscients des importantes lacunes en matière de détermination, d'évaluation et de gestion des risques que présentent les substances chimiques dans les produits. Il faut impérativement combler ces lacunes si la collectivité internationale veut atteindre l'objectif établi lors du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002, lequel objectif prévoit que « D'ici 2020, les produits chimiques devraient être fabriqués et utilisés de façon à minimiser les effets négatifs significatifs sur l'environnement et la santé humaine ».

Sur le plan international, ce projet contribue à l'application de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC) notamment les substances que l'on trouve dans les produits. Cette approche constitue un cadre d'action international qui soutient l'atteinte de l'objectif établi lors du Sommet mondial de 2002 et qui vise la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques à l'échelle mondiale. Par exemple, cette approche est axée sur le secteur des textiles, compte tenu de la quantité de substances chimiques que contiennent les produits fabriqués dans ce secteur.

Sur le plan régional, ce projet renforcera les travaux que les trois pays mènent conjointement pour déterminer et gérer les substances chimiques que contiennent des produits en fournissant l'information nécessaire pour soutenir les activités d'évaluation et de gestion des risques sur les marchés nord-américains, le cas échéant. Les résultats de ces travaux seront bénéfiques à long terme pour l'environnement en réduisant notablement les effets néfastes des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, sans compter qu'ils diminueront également l'exposition de la population à ces substances.

Cette approche générale pourrait influencer sur les questions que soulèvent, à l'échelle internationale, les substances chimiques dans les produits.

- *Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.*

L'approche donnera tout d'abord lieu à une collecte de données et d'évaluation des lacunes dans ces données, puis à un échantillonnage et à une analyse de produits. Il est prévu de recueillir des renseignements sur les produits qui contiennent de nouveaux ignifugeants. Les secteurs et les quantités de produits sélectionnés dépendront du coût des tests et du budget dont on disposera.

Prière de consulter le tableau ci-dessus en qui concerne l'évaluation du rendement dans le cadre de chaque tâche et sous-tâche.

- *Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue le moyen le plus efficace de mettre en œuvre le projet, compte tenu des éléments suivants :*
  - *La valeur ajoutée que procure le fait de mettre ce projet en œuvre dans le cadre du programme concerté de la CCE?*
  - *Tous les autres organismes publics, privés ou sociaux qui entreprennent de telles activités?*
  - *Les possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organismes?*

Compte tenu de l'ampleur de l'intégration des marchés qu'a suscitée l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, notamment dans la perspective d'établir un marché commun pour d'innombrables produits de consommation importés, la collaboration en matière de détermination et de gestion des risques que présentent les substances chimiques dans les produits procurerait d'importants avantages aux trois pays. Ce faisant, la CCE constitue le moyen le plus efficace pour que les Parties entreprennent ces travaux, étant donné le caractère trilatéral que cet organisme confère aux travaux en question.

- *Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.*

Oui, car comme l'indique la présente description, il est prévu d'exécuter les travaux du projet au cours des deux prochaines années. Ils se poursuivront après que la CCE ait mis un terme à sa participation parce que les informations recueillies et élaborées dans le cadre de ce projet, tout comme l'expérience acquise, éclaireront l'évaluation et la gestion des substances chimiques dans les trois pays. Les travaux les aideront également à gérer les risques que présentent ces substances dans les produits et amélioreront chaque démarche nationale en vue de diminuer ces risques tout en facilitant les activités concertées, le cas échéant.

- *Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments suivants :*
  - *Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements de travaux?*

Le Groupe de travail sur la GRPC consultera au besoin le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce afin de tirer parti de leur

expérience respective en matière d'analyse de marché dans le secteur des substances chimiques. Ce projet se fonde sur le savoir-faire acquis dans le cadre des précédents travaux relatifs à la GRPC, en vue de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement que présentent les ignifugeants traditionnels.

- *Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet?*

Les organismes de réglementation des trois Parties constituent le public cible du projet, notamment dans les milieux de l'évaluation et de la gestion des risques. La réceptivité des Parties et leur capacité à utiliser cette information leur permettront de s'attaquer aux problèmes que posent les substances chimiques dans les produits. À la fin de la deuxième année, on préparera un document public qui résumera les observations issues du projet.

- *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?*

(Sans objet)

- *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux?*

Il se peut que les intervenants suivants participent, le cas échéant, à l'exécution du projet et/ou à la diffusion des résultats qu'il générera :

- Les associations Industrielles.
- Les universités et les centres de recherche.
- Les organisations non gouvernementales (ONG).

#### **Annexe I – Liste préliminaire des nouveaux ignifugeants d'intérêt**

<b>N°</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Nom de la substance chimique</b>
1	13674-84-5 et 6145-73-9	Phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)
2	13674-87-8	Phosphate de tris[2-chloro-1-(chlorométhyl)éthyle]
3	26040-51-7	Tétrabromophthalate de bis(2-éthylhexyle)
4	84852-53-9	1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]
5	183658-27-7	Acide 2,3,4,5-tétrabromo-benzoïque de 2-éthylhexyle
6	77-47-4	Hexachlorocyclopentadiène
7	78-40-0	Phosphate de triéthyle
8	78-42-2	Phosphate de tris(2-éthylhexyle)
9	78-51-3	Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)
10	108-78-1	1,3,5-triazine-2,4,6-triamine (mélamine)
11	298-07-7	Hydrogénophosphate de bis(2-éthylhexyle)

N°	N° CAS	Nom de la substance chimique
12	1330-78-5	Phosphate de tris(méthylphényle)
13	3278-89-5	2-(Allyloxy)-1,3,5-tribromobenzène
14	13560-89-9	1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécachloropentacyclo[12.2.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1]octadéca-7,15-diène
15	25155-23-1	Phosphate de trixyle
16	26446-73-1	Phosphate de bis(méthylphényle) et de phényle
17	29761-21-5	Phosphate d'isodécyle et de diphényle
18	32588-76-4	N,N'-Éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophtalimide)
19	56803-37-3	Phosphate de tert-butylphényle et de diphényle
20	68527-01-5	Alcènes en C12-30, $\alpha$ -, bromo chloro
21	68527-02-6	Alcènes en C12-24, chloro
22	68937-41-7	Phénol isopropylé, phosphate (3:1)
23	77098-07-8	Esters d'acide 3,4,5,6-tétrabromophtalique, mélangés avec le 2,2'-oxydiéthanol et le propylèneglycol
24	20566-35-2	3,4,5,6-Tétrabromophtalate de 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle et de 2-hydroxypropyle
25	7415-86-3	Phtalate de bis(2,3-dibromopropyle)
26	115-96-8	Phosphate de tris(2-chloroéthyle)
27	25637-99-4 et 3194-55-6	Hexabromocyclododécane et congénères associés
28	3194-57-8	Cyclooctane, 1,2,5,6-tétrabromo-
29	58965-66-5	1,2,4,5-Tétrabromo-3,6-bis(pentabromophénoxy)benzène
30	61262-53-1	1,1'-[Éthane-1,2-diylldioxy]bis[pentabromobenzène]
31	37853-59-1	1,1ó-(Éthane-1,2-diylbisoxy)bis(2,4,6-tribromobenzène)
32	25713-60-4	2,4,6-Tris-(2,4,6-tribromophenoxy)-1,3,5-triazine
33	35109-60-5	1,3,5-Tribromo-2-(2,3-dibromopropoxy)benzène